

Bien comprendre votre avis d'échéance

■ LES TAXES ET CONTRIBUTIONS

Les cotisations d'assurance ne sont pas soumises à la TVA mais à **plusieurs taxes spécifiques collectées pour le compte de l'État** : Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance, contributions au Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages et au Fonds d'indemnisation des victimes du terrorisme (ex : sur le **contrat Auto**, 35 % de taxes appliquées pour la garantie de Responsabilité civile ; sur le **contrat Habitation**, 30 % pour la garantie Incendie).

■ LA MATMUT EN 1 CLIC

Connectez-vous à vos espaces personnels :

- sur **matmut.fr** depuis une tablette, un ordinateur ou un smartphone avec votre identifiant/mot de passe,
- avec l'application **Ma Matmut** depuis votre smartphone ou tablette, soit avec votre identifiant/mot de passe, soit par reconnaissance faciale ou empreinte digitale si votre appareil mobile le propose.

Votre Espace Personnel vous permet de :

- réaliser des devis,
- consulter vos contrats,
- télécharger vos attestations d'assurance,
- déclarer vos sinistres et suivre leur gestion.

Vérifiez que l'adresse électronique et que les données contenues dans votre Espace Personnel et utilisées pour nos échanges, sont à jour. Dans le cas contraire, signalez-le nous.

INFORMATIONS LÉGALES

Les dispositions ci-après sont applicables aux contrats à tacite reconduction couvrant des personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles. Vous avez la possibilité :

- de ne pas les reconduire à l'échéance annuelle en les dénonçant dans un délai de 20 jours suivant l'envoi du présent avis d'échéance. Ces dispositions ne sont pas applicables aux assurances sur la vie et aux assurances de groupe,
- d'en demander la résiliation à tout moment, sans frais ni pénalités, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de leur première souscription, lorsque ces contrats comportent des garanties :
 - de responsabilité civile automobile ou de responsabilité civile locative d'immeuble d'habitation. Le nouvel assureur effectue alors, pour votre compte, les formalités nécessaires à l'exercice du droit de résiliation,
 - de responsabilité civile propriétaire/copropriétaire d'immeuble d'habitation ou d'occupant (propriétaire ou non) d'un immeuble autre que d'habitation.

La résiliation des contrats prend effet un mois après que nous en avons reçu notification.

Pour l'assurance des véhicules terrestres à moteur, en cas de dommage garanti par votre contrat, vous avez la faculté de choisir le professionnel de la réparation auquel vous souhaitez recourir.

Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des Assurances, 66 rue de Sotteville - 76100 Rouen.

Matmut Mutualité, Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 701 485, 66 rue de Sotteville - 76100 Rouen.

Matmut Protection Juridique, SA au capital de 7 500 000 € entièrement libéré, 423 499 391 RCS ROUEN. Entreprise régie par le Code des Assurances, 66 rue de Sotteville - 76100 Rouen.

Matmut Vie, SA au capital de 26 100 000 € entièrement libéré, 344 898 358 RCS ROUEN. Entreprise régie par le Code des Assurances, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Assurance Mutuelle des Fonctionnaires, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siret 784 394 397 00029. Siège social : 111 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris.